

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 UFR, Ecole ou Institut : FDE
 Année 2023/2024

Passage en conseil le : 14/09/2023 et passage en CFVU le :

Type de diplôme : master			Code VDI : IAM2ME1 320	
Mention : MEEF			Code VET : IAM2PA / IAM2PG / IAM2PH / IAM2PL / IAM2PP 300	
Parcours : premier degré				
Année: M2				
Note	Compensation	Précision de la règle de compensation	Résultat	
Note à l'année:	Oui	cf ROD pour détail des règles de compensation	Résultat à l'année :	Oui
Note au semestre	Oui		Résultat au semestre	Oui
Prise en compte de l'ABI : <input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro Prise en compte de l'ABI : <input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro				

Structuration des enseignements (Article 6 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations)										Evaluation des enseignements (Article L613-1 du Code de l'Education)													
										Evaluation initiale							Seconde chance						
Libellé du semestre	UE	ECUE	O=obligatoire/ F= facultative/ X= à choix/ B= bonus	ECTS	Coef	Nbr d'heures d'enseignement				Contrôle continu ou contrôle continu intégral (CC ou Cci) NB:si CCI ne pas renseigner CT car seconde chance incluse dans le CCI)					Contrôle terminal (CT)			Contrôle supplémentaire (à renseigner obligatoirement si l'évaluation initiale est CC ou CT)					
						CM	TD	TP	à distance	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Nombre minimum	Nombre maximum	Durées Moyennes	En cas de Cci, préciser les règles de prise en compte de la 2nde chance	% par rapport au CT (dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	% par rapport au CC (max 50%) dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	nombre	Durée	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Durée		
Semestre impair	301 Eduquer-enseigner-faire apprendre : construire un posture enseignante		O	3		12	14			Ecrits	2	3	1h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
	302 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques en français 3		O	4			30			Ecrits	2	3	2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
	303 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques en mathématiques 3		O	4		6	24			Ecrits	2	3	3h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
	304 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques dans les autres disciplines 3		O	4			40			Ecrits	2	4	1h et 3h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
		3041 Arts 3		O			12																
		3042 Histoire-géographie 3		O			12																
		3043 Sciences 3		O			12																
	3044 EPS 3		O			10																	
	305 Didactique des LVER à l'école : fondamentaux et pratique de classe		O	1		2	8			Ecrit et Oral	2	3	15 et 30 mn	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
	306 Accompagnement des stages en alternance 1		O	8			36										ECrit, DM	1					

